



Missions et rôle

- Présentation de la FRMJC LR -

Date de mise en ligne : lundi 16 juillet 2007

FRMJC - Fédération Régionale des MJC Languedoc Roussillon -

Les Fédérations Régionales animent le réseau des MJC et associations adhérentes, sur la base des orientations stratégiques qu'elles ont contribué à définir. Elles prennent l'initiative de les mettre en oeuvre en direction et avec les MJC et les associations concernées, notamment les unions locales, intercommunales et départementales. Elles veillent à la cohésion du réseau et au développement d'actions communes. Elles offrent des services adaptés aux besoins et aux attentes des MJC et associations adhérentes.

La Fédération Régionale veille à l'équilibre du réseau en s'attachant à ce qu'aucune MJC ne soit à la traîne. Des animations régionales, des formations spécifiques, des réunions régulières de directeurs et d'animateurs salariés de la FRMJC LR sont des éléments de cohésion au même titre que l'organisation d'événements ponctuels (échanges internationaux, prévention…). Le fonctionnement institutionnel de la FRMJC fait la place à des rencontres entre les administrateurs (conseil consultatif, travail en commission…). Cette cohésion n'est pas incompatible avec l'autonomie des MJC. La cohésion du réseau a une dimension régionale.

A cet effet, ses missions essentielles sont :

1- La FRMJC assure au quotidien, en tant qu'employeur

- ▶ l'emploi de 35 salariés (directeurs, chargées de mission, coordinateurs, animateurs-coordonateurs, animateurs, personnels administratifs)
- ▶ le recrutement et la formation continue des salariés
- ▶ la gestion des ressources humaines des professionnels compétents mis à disposition des équipements collectifs.

- ▶ Elle anime la vie du réseau en soutenant les MJC qui en ont besoin à définir leurs orientations, à bâtir un projet associatif basé sur la vie démocratique et le respect de la différence, en aidant les MJC à monter des projets, ou à résoudre des problématiques d'ordre juridique, technique, pédagogique, et relationnel.

2- Le suivi et l'accompagnement des MJC de la région

- ▶ Elle veille au respect des règles de fonctionnement démocratiques des MJC du réseau.
- ▶ Elle maintient une présence ou/et des contacts avec les MJC pour conseiller, soutenir les Administrateurs sur la gestion de leur association.
- ▶ Elle assure la promotion des MJC de la région.
- ▶ Elle entretient des relations permanentes avec les élus locaux et les institutions départementales, régionales, nationales et européennes.
- ▶ Elle apporte une réflexion prospective qui permet l'adaptation permanente des MJC à notre société en mutation.

3- La formation des bénévoles

La FRMJC veille à ce que les Administrateurs des MJC de la région aient les ressources nécessaires à la gestion des associations affiliées.

Aussi, l'action de la FRMJC vise à :

- ▶ organiser des formations collectives à thème en fonction des besoins diagnostiqués
- ▶ répondre au quotidien aux acteurs bénévoles du réseau afin de les conseiller, les guider, les orienter, les accompagner sur le terrain
- ▶ transmettre lors de tout type de rencontres les informations nécessaires à l'alimentation des ressources de la MJC
- ▶ impulser ou organiser en lien avec les structures départementales affiliées des rencontres d'échanges de pratiques.

4- Les politiques Enfance-Jeunesse

Elle accompagne les collectivités et les MJC dans la conception, l'élaboration et la réalisation de projets de territoire. Elle contribue à rendre ces actions opérationnelles en mettant à disposition des professionnels. Ces animateurs créent des dynamiques autour de forces vives de territoires par des actions suscitant l'implication active des jeunes dans tous les domaines qui les concernent (santé, expressions culturelles, intégrations dans la société …), avec un lien fort avec toutes les générations locales. Au sein de certaines MJC, sont mis à disposition des professionnels de la FRMJC qualifiés et formés dans la continuité, pour soutenir au quotidien les administrateurs des structures locales. Elle relaie les informations issues des programmes gouvernementaux en direction de la jeunesse au réseau interne et aux autres partenaires de projets territoriaux. Elle accompagne les MJC impliquées dans les politiques Enfance-Jeunesse. Elle accompagne les MJC à mettre en place des actions locales ou de réseau avec les jeunes sur des thèmes qui les concernent (santé, citoyenneté …)

5- La formation qualifiante

La FRMJC est habilitée "Centre de formation" et met en place deux formations BP JEPS Loisirs Tous Publics.

6- L'international

Membre fondateur d'une coordination européenne "2103", la FRMJC LR est un centre de ressources pour :

- ▶ mettre en place des échanges européens et internationaux de jeunes
- ▶ organiser des séminaires de professionnels
- ▶ accompagner des jeunes sur des Services Volontaires Européens
- ▶ relais d'information